

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cergy-Pontoise, le 6 février 2023

AUGMENTATION DES CHARGES LOCATIVES

Depuis plusieurs années, l'inflation, l'évolution des coûts de la main-d'œuvre, la transformation structurelle du marché de l'énergie se traduisent par une instabilité des prix, fragilisant ainsi les ménages français. Cette crise touche l'ensemble des acteurs économiques du territoire national, dont les bailleurs sociaux. **Conscient des difficultés qu'allaient rencontrer nos locataires, Val d'Oise Habitat, a, dès le mois de mars 2022, anticipé ces augmentations et mis en place des mesures pour les accompagner dans le paiement de leurs charges.** Ainsi, notre Office public départemental renforce son engagement par la création de dispositifs solidaires et la mobilisation des acteurs du terrain.

Une augmentation des charges locatives dues notamment à la hausse des prix de l'énergie

Dans le contexte actuel de forte inflation, où le prix du mégawatt a été multiplié par huit ces derniers mois, **les bailleurs sociaux sont dans l'obligation d'adapter les montants des provisions des charges locatives des ménages français.** C'est en ce sens que **Val d'Oise Habitat a procédé dès mars 2022 à l'ajustement des provisions de charges pour alléger le plus possible les échéances des régularisations à venir.**

Les montants des acomptes peuvent néanmoins varier d'un locataire à un autre, en fonction des situations individuelles telles que la consommation d'eau, la surface du logement ou encore le type de chauffage utilisé.

« Nous sommes conscients du contexte économique et des difficultés que nos résidents peuvent rencontrer, notamment les ménages les plus modestes. Nous avons à cœur, en tant que bailleur social, de les accompagner au mieux dans cette période particulièrement délicate, qui touche l'ensemble du territoire. C'est pourquoi, les équipes de Val d'Oise Habitat sont encore plus mobilisées en ce début d'année, pour répondre à ses locataires et les guider dans la recherche de solutions concrètes », explique Séverine Leplus, Directrice générale de Val d'Oise Habitat.

Val d'Oise Habitat, un acteur engagé aux côtés de ses locataires

En parallèle des réajustements des acomptes en mars dernier, **Val d'Oise Habitat a adhéré aux dispositifs Soli'AL Impayés et Charges** qui permettent des aides directes aux locataires. Val d'Oise Habitat a également **renforcé les moyens de sa Commission Sociale et Solidaire interne**, une mobilisation exceptionnelle de nos équipes de proximité a été déployée afin de répondre aux questions de nos résidents et les aider de manière proactive.

Par ailleurs, **le programme de rénovation thermique se poursuit avec plus de 30 millions d'euros par an**. Il a été maintenu malgré la flambée des prix des matériaux pour permettre une isolation des bâtiments et la maîtrise des charges.

Conscient de l'effort demandé à ses locataires, dans un climat de forte pression économique, **Val d'Oise Habitat a adapté son organisation et a créé la cellule « Solidaires avec VOus »**. Ce dispositif permet à l'Office public départemental de mobiliser ses collaborateurs et ses antennes de proximité pour accompagner financièrement et socialement ses locataires, en complément des dispositifs nationaux déjà existants. **Val d'Oise Habitat a ainsi pu débloquer plus de 350 000 euros d'aides supplémentaires sur les impayés et charges de ses locataires**. Dans sa mission de bailleur social, Val d'Oise Habitat est également proactif auprès du personnel de terrain et administratif.

En effet, plusieurs communications de prévention et de sensibilisation ont été réalisées, afin de préparer l'ensemble des acteurs et leur apporter les outils nécessaires. Des courriers individuels ont été envoyés à chaque locataire, mais également aux élus du territoire, une campagne d'affichages dans les résidences a été déployée. **Les gardiens et personnels administratifs, au cœur du dispositif et au contact permanent des résidents, ont été formés pour répondre au mieux aux locataires et les accompagner de la manière la plus adaptée à leur situation**. Enfin, un numéro unique a été mis en place afin d'orienter les locataires qui souhaitent solliciter les services de Val d'Oise Habitat, dans le cadre de difficultés à honorer leurs loyers courants.

En cette période de troubles, Val d'Oise Habitat, fidèle à ses valeurs de proximité et de solidarité, met tout en œuvre pour être aux côtés de ses locataires.

À propos de Val d'Oise Habitat



Rattaché au Conseil départemental, Val d'Oise Habitat est le bailleur public du Val d'Oise. L'Office est doté d'un parc de plus de 20 000 logements répartis sur 71 communes. Les 369 collaborateurs, dont plus de 250 en proximité au cœur des territoires, travaillent quotidiennement pour assurer ses missions d'intérêt général. Val d'Oise Habitat assume ses responsabilités sociales et sociétales en poursuivant un programme de développement ambitieux, en diversifiant son offre et **en mettant ses compétences au service des territoires et de ses partenaires**.



Contact presse Val d'Oise Habitat : Akima Behloul, direction de la communication
06.26.41.87.60 service_com@valdoisehabitat.fr